

RAPPORT ANNUEL 2020

Suite à l'identification d'erreurs décrites dans la note 39, les états financiers consolidés ont été à nouveau arrêtés et approuvés par le Conseil d'Administration en date du 19 mai 2021. Ces erreurs n'affectent en aucun cas la situation financière consolidée, le compte de résultat consolidé, l'état du résultat étendu consolidé et le tableau des flux de trésorerie consolidé. Le rapport de gestion consolidé a également fait l'objet de modifications dans les sections résultats consolidés et état de la situation financière consolidée.

Suite à l'identification d'erreurs décrites dans la note 13, les comptes annuels ont été à nouveau arrêtés et approuvés par le Conseil d'Administration en date du 19 mai 2021. Ces erreurs n'affectent en aucun cas le bilan et le compte de profits et pertes.

La version corrigée du rapport annuel est disponible sur les sites de la Bourse de Luxembourg et du Groupe.